

Informations générales

Email de contact : delphine.de-lorenzi@ain.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 07 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Plaine de l'Ain

Si protocole de préfiguration : date de signature : 26 juillet 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE : Nom: CC de la Plaine de l'Ain, nature: CC, SIREN: 240100883

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- PLH
- Projet alimentaire territorial

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat objectif territorial ADEME
- Contrat de ville
- LEADER
- Convention ANRU
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC)
- OPAH

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- Conseillers numériques France services
- France services

- Petites villes de demain
- Territoires d'industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- **ORIENTATION 1** : Organiser l'aménagement et accompagner les mutations de la Plaine de l'Ain
 Objectif 1.1 : Organiser et maîtriser la croissance de l'habitat dans un espace de développement durable
 Objectif 1.2 : Développer une offre de logements diversifiée et accessible qui réponde à l'évolution des besoins
 Objectif 1.3 : Assurer la modernisation du parc de logements existant (social et privé) et répondre aux besoins des publics spécifiques
 Objectif 1.4 : Améliorer la desserte, les mobilités et les échanges intermodaux au sein de la Plaine de l'Ain
- **ORIENTATION 2** : Créer les conditions favorables à l'accueil et l'ancrage de la population
 Objectif 2.1 : Développer l'offre de services et d'équipements à la population (scolaire, petite enfance, jeunesse, sport, culture, santé, numérique...) Objectif 2.2 : Aménager et revitaliser les communes, soutenir le commerce de proximité dans les espaces ruraux
 Objectif 2.3 : Renforcer la culture, le numérique et le patrimoine comme facteur de cohésion sociale
- **ORIENTATION 3** : Conforter les filières et ressources économiques de la Plaine de l'Ain
 Objectif 3.1 : Structurer l'accueil des entreprises dans une démarche de développement durable
 Objectif 3.2 : Consolider l'écosystème industriel et les entreprises à haut potentiel : services aux entreprises, emploi, formation, innovation, numérique
 Objectif 3.3 : Favoriser l'implantation de pôles de formation et positionner la Plaine de l'Ain pôle ressource territorial
 Objectif 3.4 : Accompagner le développement touristique et les potentiels de développement (circuit court, alimentation locale...) comme ressources économiques locales
- **ORIENTATION 4** : Accélérer la transition écologique
 Objectif 4.1 : Amplifier la rénovation énergétique, la production d'énergie renouvelable et les économies d'énergie
 Objectif 4.2 : Optimiser la gestion des déchets et développer l'économie circulaire
 Objectif 4.3 : Agir pour la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles
- **ORIENTATION 5** : COOPERATION TERRITORIALE

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Organisation des déplacements
- Accès à un logement de qualité
- Extension urbaine maîtrisée
- Efficacité énergétique
- Usages et inclusion numériques
- Sport
- Loisirs
- Santé et soins
- Culture et patrimoine
- Commerce, artisanat de proximité
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Formation professionnelle
- Restauration et alimentation durable
- Circuits courts agricoles
- Production d'énergies renouvelables
- Opération de requalification (friches...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Soutien aux filières innovantes et de R&D
- Tourisme durable
- Mobilités douces

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 72

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 9

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- ADEME
- Banque des Territoires
- Etablissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE
- Maires
- Nom: Ain, nature: departement, SIREN: 01
- Nom: Auvergne-Rhône-Alpes, nature: region, SIREN: 84
- Nom: CC de la Plaine de l'Ain, nature: CC, SIREN: 240100883

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : CCI, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture, Office de Tourisme, et Entreprises

Démarches de co-construction du CRTE : Consultation publique/citoyenne et Concertation élus/techniciens

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Mobilités douces
- Loisirs
- Formation professionnelle
- Circuits courts agricoles
- Restauration et alimentation durable
- Tourisme durable
- Organisation des déplacements
- Culture et patrimoine
- Ecologie industrielle et économie collaborative

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : ALEC

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- ADEME

- CEREMA

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 9.56M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 3.83M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 2.93M€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€